



Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 2 DÉCEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION N°DEL2025-158

**Avis de consultation publique portant sur la demande d'autorisation environnementale (ICPE) en cours pour du stockage de produits finis - Société MOINE RECYCLAGE
(Urbanisme)**

8.8.2

Rapporteur : Jean-Michel POISSON

| | |
|-------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice | 39 |
| Nombre de présents | 31 |
| Nombre de pouvoirs | 6 |
| Votants | 37 |

L'an deux mille vingt-cinq, le deux décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 26 novembre 2025, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Étaient présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Sébastien LEROUX, Mounir CHAKKAR, Christine PICARD, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMIN, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, François JAGUIN, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Valérie VERDIER-DAUTRÈME, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, CarolineIFTEN, Silvia COUSIN, Nelson FONSECA, Yucel KISA, Amber NIAZ, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Sabine FRETEY

Était excusé

Jean-Michel POISSON, Ratko KLISURA

Était absente

Fouzia KAMAL

Pouvoirs

Mariam CISSE donne procuration à Talal ABDELKADER, Cherif DERBALI donne procuration à Josette PHILIPPE, Chantal DESEYNE donne procuration à Sébastien LEROUX, Jacques ALIM donne procuration à Arnaud DAUTREY, Josette MARTIN donne procuration à Pierre-Frédéric BILLET, Maxime DAVID donne procuration à Marie-Françoise SCAVENNEC

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

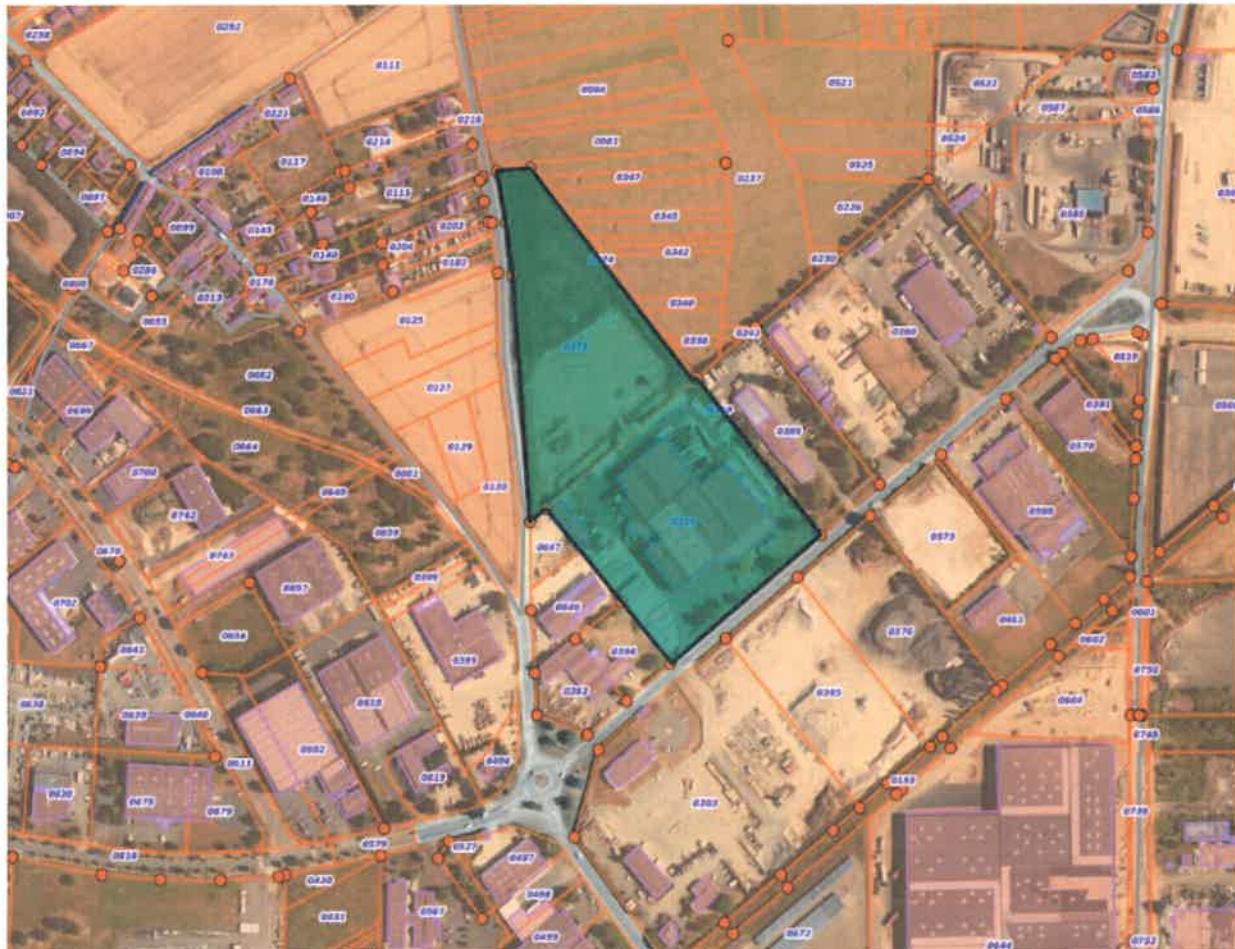
Secrétaire de séance : Madame Silvia COUSIN.

Mairie de Dreux

2 rue de Châteaudun – BP 80 129 – 28 103 Dreux cedex – Tél. 02 37 38 84 12 – www.dreux.com

La société MOINE RECYCLAGE est une société implantée à Dreux qui développe et distribue des produits dans le domaine des sols sportifs, récréatifs et décoratifs créés à partir du recyclage et de broyats (granulats) de caoutchouc.

Le projet s'inscrit 5 rue Notre Dame de la Ronde à Dreux sur les parcelles CE 375, CE 320, CE 319 et CE 318 pour une superficie totale de 36 050 m².



Un dossier d'autorisation au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) est en cours d'instruction. La demande d'autorisation environnementale a été jugée complète et régulière par la Préfecture. Dans ce cadre, une consultation du public a lieu du lundi 27 octobre 2025 à 8h00 au mardi 27 janvier 2026 à 23h59.

L'article R. 181-18 du Code de l'environnement « *Le préfet consulte le Conseil municipal des communes sur le territoire desquelles se situe le projet et les autres collectivités territoriales, ainsi que leurs groupements, qu'il estime intéressés par le projet, notamment au regard des incidences environnementales notables de celui-ci sur leur territoire. Les collectivités territoriales et leurs groupements se prononcent dans le délai de deux mois.* »

Déjà présente sur le territoire de la Ville de Dreux, la Société MOINE RECYCLAGE avait précédemment réalisé une déclaration initiale au titre des ICPE en 2016, et modifié celle-ci en 2020.

La société MOINE RECYCLAGE a fait le choix d'investir pour maintenir son activité sur le site existant et a obtenu un permis de construire en date du 5 janvier 2023 relatif à la création d'un bâtiment de stockage pour répondre aux développements de son activité en lien avec cette demande d'autorisation environnementale (ICPE).

Le dossier de consultation du public est accessible sur le site : <https://www.registre-dematerialise.fr/6687/documents>, dont une note de présentation non-technique.

Au regard du dossier présenté et des investissements réalisés, il convient d'émettre un avis favorable à ce projet de dossier d'autorisation au titre de la réglementation ICPE pour la société MOINE RECYCLAGE située 5 rue de Notre Dame de la Ronde.

Vu le Code de l'environnement, notamment son article R. 181-18,

Vu le courrier portant sur l'ouverture de la consultation du public en date du 1^{er} octobre 2025, reçu en date du 07 octobre 2025,

Vu l'avis de la commission services techniques et action cœur de ville, aménagement du territoire et grands projets,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Jean-Michel POISSON,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité

- Emet un avis favorable au projet soumis à consultation du public portant sur la demande d'autorisation environnementale (ICPE) en cours pour le stockage de produits finis de la société MOINE RECYCLAGE située 5 rue de Notre Dame de la Ronde,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à transmettre cet avis au service instructeur de l'Etat pour prise en compte.

Le registre dûment signé.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire

Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le 03/12/2025

